

Annexe 2CONFIDENTIEL

o.141.301.U'ch. - VE/bi.

Le 13 avril 1970

Le CERN II à Meyrin ?

Déclaration de M. Vallotton à la réunion du 9 avril 1970,
au CERN

J'ai écouté avec le plus grand intérêt la déclaration du représentant de la France. Je constate que nous arrivons tous deux à des conclusions très proches. Il n'y a là rien d'étonnant. Les problèmes qui pourraient nous être posés, d'un côté comme de l'autre de la frontière, si l'on en venait un jour à opter pour la variante Adams, seront presque identiques. La seule différence réside dans nos positions de départ, en ce sens que la Suisse n'a pas offert de site pour le 300 GeV. Elle se trouve ainsi placée, nolens volens, devant une situation tout à fait nouvelle pour elle et qui ne manque pas d'être délicate.

De même que les autres représentants ici présents et pour respecter le désir du CERN de ne rien ébruiter, nous n'avons procédé jusqu'ici qu'à une consultation très limitée et strictement confidentielle sur cette variante. La réaction des quelques milieux fédéraux approchés peut se résumer en 7 points, que voici :

1. La lettre d'intention du Gouvernement suisse de décembre 1969, relative au projet d'accélérateur de 300 GeV, est toujours encore valable, pour le moment.
2. Toutefois, si les tentatives faites depuis trois mois pour sortir ce projet de l'impasse ne devaient toujours pas aboutir, alors il est fort probable que les autorités fédérales compétentes seront prêtes à considérer toute solution de rechange qui permette à cette organisation de se maintenir à l'avant-garde de la recherche dans les années 80.
3. La variante Adams pourrait à première vue offrir une telle solution, une solution originale qui paraît propre à résoudre

bien des problèmes, notamment en ce qui concerne un fonctionnement futur de l'Organisation plus rationnel et économique. Mais cette solution est si nouvelle, si inattendue qu'elle nous pose divers problèmes, sur les plans politique, scientifique et pratique.

4. Sur le plan politique, les milieux gouvernementaux consultés tiennent à souligner qu'ils agiront dans cette affaire avec toute la réserve qui, à leur avis, s'impose par égard aux cinq pays qui ont loyalement joué le jeu des offres de site pour un 300 GeV. La Suisse attendra de connaître l'avis de ces cinq pays avant de prendre une quelconque position au sujet de cette nouvelle approche.
5. Sur le plan scientifique, il importe, d'une part, que nous connaissions l'avis du Comité des directives scientifiques voire de l'ECFA et, d'autre part, que nous recevions à l'intention des milieux scientifiques suisses intéressés des précisions sur tout ce qui est nouveau dans la variante Adams, site y compris.
6. Sur le plan pratique, de nombreux problèmes se poseront, au cas où la variante Adams serait retenue. Dans ce cas, la Suisse ne manquera certes pas de faire, pour la part qui lui incombera, tout ce qu'elle pourra pour donner satisfaction à l'Organisation. Vous vous souvenez des remarques flatteuses faites au sujet du site de Meyrin, à l'époque où fut présenté le Rapport des trois Sages sur les sites offerts pour le 300 GeV. Un CERN II situé près de Meyrin ne sera certainement pas plus malheureux de son sort que ne l'a été le CERN I. Toutefois, l'initiative Adams est si inopinée que rien, absolument rien n'a été étudié jusqu'ici et même pas envisagé. Il faudra donc, si cette possibilité devait être finalement retenue, faire en quelques mois tout ce qui a été fait, prévu, calculé pendant environ quatre ans, pour les cinq sites du 300 GeV. Il faudra entre autres résoudre le problème délicat de l'implantation du laboratoire à cheval sur la frontière franco-suisse;

- 3 -

à cheval n'est pas le mot juste; c'est en amazone qu'il conviendrait de dire, une amazone tournée vers la France puisque - je tiens à le souligner - plus des neuf dixièmes du site envisagé se trouvent sur territoire français.

7. Enfin, nous pensons qu'il conviendrait d'informer l'opinion publique, de la façon et au moment qui seront jugés les plus indiqués. A notre avis cette information devrait être fournie sans tarder par le CERN, avant que ne commencent à circuler des nouvelles incomplètes ou inexactes se greffant sur des fuites toujours possibles. Le CERN n'aurait rien à gagner à se laisser devancer de la sorte.

Pour terminer, j'aimerais m'adresser à titre personnel à M. Adams pour le féliciter de sa courageuse initiative qui va peut-être permettre à cette Organisation de sortir de l'impasse politique où elle se trouve acculée pour revenir à ses objectifs scientifiques, essentiels.